

Remarques préliminaires

1) Notre société en crise produit des mécanismes de rejet **et d'exclusion** qui scandalisent.

Cependant l'exclusion de la discrimination n'est pas absolue.

La discrimination présuppose la possibilité de l'assimilation. C'est sur ce fond de reconnaissance possible que s'effectue le rejet.

On pourrait faire un inventaire des différentes discriminations qui concernent toute la vie sociale en notant qu'elles peuvent prendre des formes de déguisement très subtiles pour échapper à la censure de la conscience morale ou du droit.

2) Dans les démocraties occidentales la discrimination est condamnée comme étant contraire à l'égalité des citoyens

Ainsi en France la provocation à la discrimination, à la haine aux violences raciales est susceptible de sanction

Par ex une personne chargée d'un service public peut être condamnée à 3 ans de prison maximum et 50 000 euros d'amende

-Aux usa la judiciarisation de la société entraîne de nombreux procès liés aux excès du politiquement correct

Par exemple certains demandent que seules les femmes fassent des séminaires sur les femmes ou les noirs sur les noirs.

Contre ce durcissement il ne faut pas oublier qu'un individu s'inscrit dans plusieurs sphères d'appartenance : si on admet que madame Thatcher est femme avant d'être Tory elle aurait dû être plus proche des ouvrières écossaises au chômage qu'un leader travailliste homme.

3) La France n'a pas le même système d'intégration que les USA :

C'est l'instance du citoyen qui fonde le lien social du vivre ensemble.

Chaque citoyen doit mettre entre parenthèse ses appartenances pour suivre la raison politique commune.

Alors qu'aux usa ce sont les communautés qui s'agrègent les unes aux autres. L'individu dépend de sa communauté avant de dépendre de Washington.

Le modèle républicain français affronte le rejet des individus qui se replient sur leur communautés

-Aux usa c'est le melting-pot, le creuset de l'assimilation, qui est remis en question par une société qui se fragmente.

I

a) C'est dans l'inclusion qu'il y a discrimination

La discrimination à la différence de l'exclusion radicale suppose quelque chose en commun. Elle présuppose une forme d'inclusion

Prenons l'exemple de l'égalité homme femme : historiquement le rejet de la discrimination succède au rejet de l'exclusion. En effet l'égalité n'existe pas avant la révolution française. Le modèle est patriarcal¹. C'est la révolution française qui énonce le principe démocratique de l'égalité pour tous

¹ Sur la situation de la femme dans le catholicisme « *ou bien elle est mère, et la femme accède ainsi à son rôle social, ou bien elle est vierge, consacrée à Dieu ; elle jouit alors d'une reconnaissance sociale par la médiation*

« Les hommes naissent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » (article 1er de la Déclaration de 1789), « *La loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents* » (article 6).

Mais cette égalité de principe n'est pas réalisée dans les faits d'où l'énoncé absolu de l'égalité s'accompagne peu à peu d'énoncés de refus des discriminations particulières : exemple la précision du préambule de la Constitution de 1946, alinéa 1, « *La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* »

Ainsi à l'**égalité de principe** s'ajoute une égalité objective à réaliser progressivement

Concrètement l'égalité a été une longue conquête car la démocratie s'est arrêtée aux frontières de la famille. Les femmes sont réservées à la production des enfants, celles qui développent leur cerveau deviennent stériles, disaient les médecins au 19^e

- la conquête des droits particuliers est souvent liée à des actions exemplaires.

Julie Daubie est la première femme à avoir le bac en 1861. Elle a ouvert la brèche. Si une femme l'a, toutes peuvent l'avoir.

La consolidation de l'égalité se fait progressivement mais on peut toujours envisager des régressions. Les tensions sociales peuvent amener des retours en arrière d'où le besoin de rester vigilant.

b) la sensibilité aux discriminations, la question du seuil

Le mot discrimination n'a pas en soi un sens péjoratif. Pour s'orienter il est normal de faire des discriminations :

Ex distinguer un courageux d'un lâche

La question qui se pose : à quel moment injustice où indignité ?

1) Tout d'abord le texte nous demande de ne pas se laisser trop vite envahir par *le politiquement correct* qui anesthésie le bon sens, en devenant incompréhensible pour la majorité.

Les exemples du texte sont clairs : comment condamner la prudence d'une petite entreprise qui ne peut pas se permettre d'embaucher une femme enceinte, ou prendre un handicapé si ceux-ci mettent en question la survie de l'entreprise.

Par contre pour le bien commun il semble raisonnable d'imposer à une grande entreprise non fragile un quota et créer ainsi de bonnes habitudes.

C'est un rapport de prudence et de bon sens : on peut se référer à la *common decency* d'*Orwell*, soit une société dans laquelle chacun aurait la possibilité de vivre honnêtement d'une activité qui ait réellement un sens humain en faisant confiance à sa perception. Cela n'a rien à voir avec un monde artificiel producteur de goulag ou l'on veut imposer que $2+2=5$ selon l'exemple du roman « 1984 »

2) la deuxième partie du texte examine la situation de la concurrence des victimes. Dans ce cas il est difficile d'établir une hiérarchie juste des refus de discrimination. Il y a un effet de nivellement des valeurs.

Qu'est ce qui est acceptable ou vraiment intolérable

A quel moment une question de degré entraîne-t-elle un changement de nature ?

religieuse. La femme a donc besoin d'une justification pour attester sa différence comme positive. Elle ne tient pas en elle-même. Pour évaluer le malaise, il suffit de constater que l'être masculin n'a nul besoin de justification : il se tient à lui-même. La vocation n'a pas le même sens de justification de la différence masculine : il est humain, sans plus

Christian Duquoc « *JPaul II, la dignité de la femme* », Paris centurion 1988

On peut comprendre qu'aux Antilles on choisisse un antillais à équivalence à égalité de compétence, mais ce qui choque c'est que la préférence locale l'emporte toujours sur la préférence nationale .

Ne pas oublier que si on impose une discrimination positive celle-ci devient négative pour les autres qui se sentent lésés.

À la fin le texte insiste sur la Confusion mentale apportée par l'usage des mots employé à tort et à travers cf le mot génocide employé pour une mauvaise indemnisation des tirailleurs sénégalais. L'usage polémique du langage supprime les vrais repères et entraîne un brouillage généralisé..

c)l'enfermement du discriminé

La discrimination est un processus qui soumet souvent le réprouvé à des injonctions contradictoires :

Être différent est une faute, il faut être normal or il est impossible d'être conforme à cette exigence. Le discriminé se trouve dans une situation de double contraintes contradictoires qui ne permettra pas de poser des actes sensés car il est enfermé dans un cercle vicieux.

La stigmatisation s'accompagne alors de culpabilisation qui produit un phénomène d'autodépréciation par intériorisation du jugement négatif.

Le texte distingue 2 cas :

a) le milieu où l'on vit ensemble avec la contrainte du mépris et de l'humiliation. Ex le milieu confiné d'un bateau ou de la prison. Quelle attitude blessante risque de produire le refus de la nourriture, qui est un blasphème dans certaine religion (ex le porc) ou certains gestes de prière ? La promiscuité est difficile.

b) la situation de tri = humiliation de ne pas être choisi alors que l'on possède les compétences requises.

Le déguisement cynique de la posture discriminatoire :

Acculer la victime à se juger elle-même insuffisante : c'est elle qui estime qu'elle est méprisable dans un acte d'autocensure et ainsi celui qui rejette peut conserver l'apparence de la vertu.

Par contre si le discriminé revendique à partir de sa différence on va lui reprocher sa revendication : « c'est en tant que noir arabe, femme, homosexuel que vous voulez être choisi mais c'est injuste pour les autres. »

Il y a une provocation quand la victime est acculée à ne pas pouvoir affirmer son identité.

Cela introduit un mauvais ressenti d'appartenance.

Le discriminé se sent obligé de renier son origine pour ne pas subir le rejet , ce qui entraîne une crise d'authenticité :

Cas du juif qui a pris un nom chrétien

Cf Madagascar les côtiers qui prennent le nom des hauts plateaux pour accéder à la fonction publique

Aujourd'hui certains proposent l'anonymat dans les CV. Est-ce le bon remède ?

On voit que la discrimination en hommage à la vertu entraîne la tricherie dans les relations humaines.

II la discrimination inversée ou discrimination positive comme remède

Le texte procède à un inventaire d'arguments

A) 3 arguments contre

1) Égalité mise en cause

Pourquoi mettre en cause l'égalité républicaine ?

Celle-ci n'implique-t-elle pas pour ne pas rester formelle, une politique de redistribution ?

La démarche de l'équité demande de traiter de façon identique des situations semblables, et de traiter de façon différente des situations différentes. Ainsi apparaît le thème de l'égalité des chances :

Ex1 une bourse pour les plus pauvres si le critère est financier ou pour les meilleurs, si critère est la compétence ,

Ex2 la progressivité des impôts repose sur le principe de proportionnalité.

Pas besoin de discrimination inversée. La vraie justice refuse toute exception.

L'exception c'est toujours favoriser quelques uns au détriment de la réciprocité qui est le fondement de la confiance dans la loi, qui doit être la même pour tous. Personne n'est au-dessus des lois.

Lorsqu'on entre dans ce processus d'exception les limites sont sans cesse mises en cause par la surenchère et par le clientélisme. C'est l'effet pervers des passe-droits.

Le texte note qu'on ne va pas jusqu'au bout de la logique de l'universalité en ce qui concerne l'homosexualité et la parenté. La mise entre parenthèse des différences bute sur l'ordre de la famille organisée autour de l'altérité et de la reproduction qui apparaît comme naturel.

2) Fausse le jeu méritocratique

- Le concours et le mérite provoquent une concurrence et une compétition stimulante entre les individus et permet au moins d'éliminer les trop mauvais. Pourquoi se donner de la peine si c'est la qualité ethnique qui est déterminante ? La conséquence de cette situation est une déincitation au travail et à l'effort.

Mais qui voudra prendre un avion si le pilote a été choisi non pour sa compétence mais selon un critère ethnique, ou se faire opérer par un médecin qui a obtenu son diplôme à cause d'une discrimination positive.²

Il faut noter que la discrimination à rebours fait que le blanc pauvre peut être éliminé de l'entrée à l'université comme cela se produit aux USA.

3) nuit à l'unité de la communauté nationale

On n'est pas à l'abri d'état dans l'état. Le réflexe communautariste antillais, ou corse, aboutit à remettre en cause la souveraineté de l'état en créant une sorte d'État dans l'État.

La politique des zones prioritaires n'est pas évidente :

Les Zep zone d'éducation prioritaire peuvent avoir un effet repoussoir en stigmatisant ceux qui en font partie.

B) 3 arguments pour

Utilitarisme qui repose sur le principe de maximiser le bien pour le plus grand nombre

1) débloquer la situation par des moyens exceptionnels Les limites financières font qu'on ne peut que faire un effort momentané pour débloquer une situation particulière.

On s'aperçoit que les procédures égalitaires échouent à produire l'égalité concernant les biens fondamentaux.

ex L'école obligatoire et gratuite laisse 50 000 analphabètes chaque année sur le carreau,

² Faut-il pour favoriser les femmes de ménages leur donner la place des chirurgiens à la manière de la révolution culturelle chinoise ?

ex la santé pour tous développe des zones de non soignés,
il s'agit alors de mettre les moyens pour sortir de la spirale de l'échec.

(Attention à la politique qui cherche à occuper les médias non pour traiter la situation mais pour faire parler d'eux par une opération coup de poing

2) rattrapage de l'histoire nécessaire pour compenser une situation de mépris en vue faire retrouver aux exclus toute leur dignité mais il y a un danger quand se pérennise. Cela devient une rente de situation pour des profiteurs.

3) respects de la diversité culturelle

Société est multiculturelle. On doit favoriser les cultures particulières.

Ex les langues : faut-il favoriser le breton , le corse, le savoyard encore que si on favorise tout le monde on ne favorise personne. Si l'avenir est le métissage, le préalable reste la lutte contre le mépris hérité .

C) Danger de l'assistanat pour la réussite individuelle

2 moments :

La nécessaire participation des sujets pour ne pas tomber dans les travers de la victimation.

a) Quand on se place dans un statut de victime , on se met dans la position d'attendre des autres qu'ils agissent pour changer notre situation.

Or la condition de la réussite est que chacun doit pouvoir se prendre en charge .

Pour réussir il faut se donner les moyens, se sortir de l'état de minorité, refuser les passe-droits qui n'apportent pas la fierté de la réalisation par soi-même.

À ce niveau la rigueur d'une formation consistante est un capital culturel essentiel pour tous.

Rôle fondamental des exigences de méthode de persévérance, de respect des règles..

La vraie attitude est de mobiliser pour apprendre à acquérir les outils de la maîtrise des savoirs et les règles de l'économie pour une bonne orientation non d'attribuer des passe-droits par condescendance.. En général les parents français de souche ne laissent pas leurs enfants se marginaliser comme cela se passe chez les enfants issus de l'immigration.

b)-Les enfants de migrants sont souvent les otages d'un problème de mémoire familiale quand les parents ont eu à souffrir de la colonisation. On leur demande de s'intégrer dans un pays qui a jadis malmené leurs ancêtres, ils ont l'impression de renier leurs racines.

- Par ailleurs il faut se méfier d'une idéologie multi culturaliste qui conseille aux migrants de ne pas s'assimiler et de cultiver leur différence, cela diminue les chances d'intégration et entraîne le risque de ghettoïsation.

À noter la différence insertion, intégration, assimilation :

Si l'insertion permet d'évoluer en connaissant les règles, l'intégration renvoie à un sentiment d'appartenance à une communauté de destin, par contre l'assimilation serait une perte de ses racines.

III

Quel lien politique envisager pour l'intégration des minorités ?

Si l'on recherche la dignité pour tous on s'aperçoit qu'on se trouve devant deux voies contraires :

-soit on part de la dignité de l'individu raisonnable . l'unité se fait autour de la présence de l'universalité de la raison, la même chez tous mais cela se fait au détriment des différences
-soit on affirme l'égalité des différences mais on se perd dans l'hétérogénéité des groupes hérités du passé.

1) Dignité est la présence en chacun de la raison : il y a deux sexes mais il n'y a pas deux raisons .celle-ci est la même pour tous , elle n'est pas réservée à des maîtres ou des seigneurs. L'apport de la philosophie des lumières : l'individu ne doit pas être enfermé dans ses particularismes qui entravent son libre exercice de la raison fondement de sa dignité. Ex avant d'être femme ou homme l'être humain est un être raisonnable.

La culture traditionnelle peut enfermer l'homme dans des déterminations qui entravent le libre développement de sa raison et rendre difficile l'organisation démocratique de la communauté. Aussi doit-on défendre l'autonomie raisonnable des individus contre la dépendance non raisonnable aux communautés.

Par ex au nom de la raison

- on interdira certaines pratiques qui maintiennent la femme sous domination comme l'excision.

-On refusera les groupes de pression qui faussent le jeu de l'égalité confrontation des citoyens autonomes. C'est l'idéal qui préside à la Révolution Française.

Mais depuis on a pris conscience des excès et des effets pervers de cette conduite.

Ex au Canada et en Australie pour faire de bons citoyens on a séparé les indiens et des aborigènes de leur famille biologique pour les faire adopter ou les mettre dans des orphelinats.

-En réaction les *communautariens*³ ont réclamé une discrimination inversée pour rétablir l'équilibre au risque de créer des rentes de situation. En fait il s'agit de lutter contre l'image dépréciative héritée du passé. Si on a reçu en héritage une image dépréciative, méprisante, avilissante on a droit à une réparation de cette injustice.

2)Le présupposé est le soupçon qui porte sur l'universalité du modèle occidental.

On présente comme digne universellement le mâle adulte blanc occidental cultivé . Cette idéologie va justifier le colonialisme .Or ce n'est qu'un particularisme qui passe pour universel à cause de la domination de l'occident. Imaginons la domination chinoise.

L'allusion à Rousseau, l'idéologue de la RF, est intéressante

La démocratie de Rousseau fait appel à la volonté générale. Il isole le citoyen face à cette volonté générale. Il refuse les organismes intermédiaires qui faussent le jeu démocratique, les corporations cf lois le Chapelier 1793

Voir la référence à O Todd : l'homme universel sans racines permet de remettre en question les particularismes de l'ancien régime

Mais l'individu seul face au pouvoir est malléable. Ce qui diminue la résistance aux phénomènes totalitaires par le risque de créer une masse malléable

Faire sa place aux communautés intermédiaires⁴ est donc justifié mais il ne faut pas que la société éclate. Nous sommes dans un même espace public : il faut assurer la coexistence des cultures différentes

³ Les « communautariens » défendent l'identité communautaire contre les « libéraux » qui défendent les droits individuels

⁴ La politique de décentralisation cherche à établir une représentation des différentes allégeances pour multiplier les instances intermédiaires. Apparaît alors le problème de la corruption des affaires liée à la proximité

Pour Ricoeur on a besoin de la souveraineté de l'État qui doit gérer le destin collectif. L'état reste l'instance décisionnelle qui encadre le vouloir vivre ensemble. Ainsi l'identité communautaire ne peut absorber ou nier la citoyenneté sous peine de défaire le vivre ensemble. La souveraineté étatique limite les prétentions des communautés tout en respectant leur existence

En conclusion

Le vouloir vivre ensemble demande une certaine homogénéisation autrefois établie par la religion et la culture du progrès véhiculé par l'idéal démocratique. Maintenant cela est en voie de disparition. L'homogénéisation qu'on propose est la consommation et le divertissement : par ex le rôle que l'on fait jouer au foot

Mais certains y voient une régression de la culture cf le pain et les jeux romains, qui serait telle que l'enjeu n'est plus la confrontation des cultures mais désormais celle entre la culture et la barbarie.